



Organisation de l'aviation civile internationale

**NOTE DE TRAVAIL**

A40-WP/441<sup>1</sup>  
EX/183  
23/8/19  
(Note d'information)  
**Français et anglais  
seulement**

**ASSEMBLÉE — 40<sup>e</sup> session**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**Point 23 : Programme d'assistance technique**

**ASSISTANCE SUR MESURE À HAÏTI**

(Note présentée par le Canada)

**RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

La présente note d'information souligne les efforts d'assistance technique en cours, entrepris par le Canada à Haïti. Suite à une requête directe de l'OACI, il a été demandé au Canada de fournir de l'expertise sur la surveillance de la sécurité à l'Office National de l'Aviation Civile d'Haïti (OFNAC). Lancée sur place en avril 2018, cette initiative d'assistance au développement a pour objectif le partage des documents d'orientation et de formation, de l'expertise, des réglementations, les enseignements tirés et les pratiques exemplaires pour orienter de manière collaborative l'amélioration de la certification et d'autres activités connexes à Haïti. L'échéance du projet a été repoussée jusqu'en décembre 2020.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	Le présent document de travail se rapporte aux objectifs stratégiques de l'OACI concernant la Sécurité et la Capacité et l'efficacité de la navigation aérienne.
<i>Incidences financières :</i>	S/O
<i>Référence :</i>	A40-WP/129, Renforcement des initiatives d'assistance technique

<sup>1</sup> Versions française et anglaise par le Canada.

## 1. INTRODUCTION

1.1 Le bureau régional de l'Aviation civile d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (NACC) de l'OACI a demandé au Canada de l'assistance technique à Haïti pendant 18 mois, à partir d'avril 2018. La mission a atteint certains objectifs durant l'année dernière, ce qui a conduit à prolonger la participation canadienne au projet jusqu'en décembre 2020. À ce jour, la préoccupation significative de sécurité (SSC) urgente d'Haïti est en cours de résolution et l'Office National de l'Aviation Civile d'Haïti (OFNAC) a réalisé des progrès remarquables quant à ses capacités en matière de sécurité et de supervision.

1.2 Sous la direction du bureau régional de la NACC de l'OACI, le Canada a joué un rôle de leadership clé dans ce projet, et ce, en facilitant des développements importants et promouvant une culture exhaustive de sécurité. Par l'entreprise des efforts et de l'expertise canadiens en matière d'assistance technique, accomplis en coordination avec la Direction des Services de la Navigation aérienne (DSNA) de France, Haïti, l'OACI et d'autres groupes, la sécurité et la durabilité du système de transport aérien civil d'Haïti devraient aboutir à des résultats productifs.

## 2. CONTEXTE

2.1 En 2012, l'audit de la méthode de surveillance continue (CMA) du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) a identifié plusieurs carences dans la sécurité et l'efficacité du système de transport aérien civil d'Haïti. L'absence d'experts chevronnés en la matière, combinée avec le manque de ressources et de capacités de surveillance, a eu pour conséquence une SSC et un taux général de mise en œuvre effective de 5,96 pour cent. Afin d'aider Haïti à régler les problèmes de sécurité identifiés par l'audit de la CMA de l'USOAP, le Canada s'est engagé à fournir de l'assistance technique visant à améliorer la conformité d'Haïti aux normes et aux pratiques recommandées de l'OACI.

2.2 Les objectifs principaux du projet d'assistance technique consistent à résoudre la SSC, à améliorer le cadre réglementaire, la sécurité et les capacités de surveillance de la navigabilité aérienne et les activités de certification des exploitations en Haïti, à mettre au point et en œuvre des documents d'orientation ainsi qu'à promouvoir une culture générale renseignée sur la sécurité au moyen d'un partenariat étroit et du mentorat du personnel technique de l'OFNAC. Les experts canadiens en la matière se sont engagés à fournir de l'orientation, de la formation, de l'assistance pour consolider et développer ce qui existe présentement, à élaborer des normes pour atteindre les objectifs d'Haïti et à relever ses défis et lacunes.

2.3 Une année s'est écoulée depuis le début du projet et des progrès significatifs ont été réalisés à l'aide de la collaboration de l'OACI et du travail sans relâche effectué entre les visites. La situation sociopolitique récente en Haïti a empêché l'équipe de s'y rendre pour des raisons de sécurité; en conséquence, les réunions se sont tenues à Mexico au bureau régional de la NACC de l'OACI. Au cours de quatre missions, le Canada ainsi que des partenaires ont collaboré avec Haïti pour résoudre les préoccupations urgentes de sécurité, ils ont mis en œuvre le processus d'examen des questions de protocole d'audit de l'OACI, démarré le processus de certification de Sunrise Airways, entamé l'élaboration des documents d'orientation et contribué à un changement de culture générale des capacités des inspecteurs de l'OFNAC. Le Canada souhaiterait souligner l'importance du progrès accompli jusqu'à maintenant en Haïti, étant donné que les missions d'assistance technique nécessitent du temps, des ressources et une coopération dévouée de plusieurs parties pour réussir. (réf. A40-WP/129).

2.4 Haïti et le Canada continuent de collaborer pour atteindre tous les objectifs de sécurité dans le développement du système de l'aviation civile haïtien. Haïti est toujours dépourvu de certaines ressources financières et humaines nécessaires au fonctionnement efficace de son autorité de l'aviation civile. Pour l'avenir, Haïti et ses partenaires ont accepté de mettre au point des mesures pour soutenir le pays dans l'adoption du Code de l'Aviation civile (règlement de l'aviation civile). Une documentation opérationnelle importante sera également élaborée, avec la mise en œuvre d'un centre de référence de documentation numérique et la poursuite des préparatifs du processus de certification de Sunrise Airways.

### 3. CONCLUSION

3.1 Pour appuyer Haïti, l'OACI et l'initiative *Aucun pays laissé de côté*, le Canada s'est engagé à fournir de l'assistance pour consolider la sécurité et la robustesse de la structure de l'aviation civile d'Haïti. Bien qu'il reste des objectifs à atteindre, nos pays continuent à travailler en partenariat afin de soutenir activement la progression des capacités en matière de réglementation, de sécurité et de surveillance dans les questions aéronautiques en Haïti. Haïti a besoin du soutien continu du Canada et d'autres partenaires internationaux pour aller de l'avant dans son rôle qui consiste à promouvoir et à assurer un réseau de transport aérien international, sûr, durable et tourné vers l'avenir.